

Paris, le 14 mars 2008

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE MARS 2008

MSA veut- il dire **Malaise Social Alarmant** ?

Proposition de la FNEMSA (augmentation de la valeur du point) :

⇒ + 0,7 % au 01/04/2008

⇒ + 0,4 % au 01/11/2008

Les six organisations syndicales s'accordent à trouver insuffisantes, voir indécentes, les propositions de la FNEMSA qui reste sourde et n'entend pas le mécontentement exprimé avec force par les employés et cadres en grève le 10 mars.

Nous sommes loin du compte et les propositions patronales MSA sont inférieures à ce qui est proposé aux salariés du régime général.

La CGT a fait observer cet état de fait et indiqué que les augmentations de salaire dans le régime général étaient tout autant tributaires des « cadrages » ministériels que pour le régime agricole. Nous n'avons pas manqué de faire observer qu'**aucune** organisation syndicale du régime général n'avait accepté les propositions qui leur étaient faites soit + 1,20 % d'augmentation de la valeur du point.

Les six organisations syndicales ont fait une ultime proposition pour tenter d'aboutir à un accord salarial répondant aux aspirations des employés et cadres qui ont massivement cessé le travail le 10 mars.

⇒ + 1,5 % de la valeur du point

⇒ + 2 points pour tous les coefficients employés et cadres.

La FNEMSA en réponse, a déclaré qu'elle ne disposait pas des marges nécessaires, qu'elle ne pouvait répartir que les ressources qu'elle pouvait mobiliser, et à proposé :

⇒ + 0,5 % de la valeur du point au 1^{er} avril 2008

⇒ + 2 points pour tous les coefficients employés et cadres au 1^{er} juillet 2008.

Après une nouvelle et dernière suspension de séance (la 5^{ème}), la CGT s'exprimant au nom de **l'ensemble des six organisations syndicales** déclarait :

⇒ refus des propositions de la FNEMSA,

⇒ pas de nouvelles propositions des organisations syndicales,

⇒ un communiqué sera fait en commun par les six organisations syndicales,

⇒ une demande d'entrevue sera effectuée auprès du Ministère de l'Agriculture,

⇒ nous demandons la tenue d'une nouvelle CPN salaires avant la CPN prévue au mois de juin.

Comme tous les autres syndicats, la **CGT** refuse d'accepter toute nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des employés et cadres de la MSA.

L'augmentation doit tenir compte du taux de l'inflation, qui se situait à 2,6 % fin décembre 2007 (*sources Liaisons Sociales Economie et conjoncture du 15/02/2008 N°40-2008*). Un tel chiffre n'avait plus été atteint depuis mai 2004 !!!

Les six organisations syndicales sont prêtes à poursuivre et à amplifier la mobilisation à l'échelle du réseau MSA si la rencontre avec le Ministère et la CPN salaires devaient s'avérer infructueuses.

La **CGT** invite les employés et les cadres à débattre dans chaque organisme MSA des actions éventuelles à mettre en œuvre pour contraindre la FNEMSA et les Ministères de Tutelle.

Salaires, mais aussi inquiétudes face aux fusions, dégradation des conditions de travail, réduction des effectifs, dépréciation du service public, suppression annoncée des jours de congés exceptionnels, les motifs d'exprimer nos attentes et nos mécontentements ne manquent pas.

La FNEMSA et les directeurs des caisses fusionnées, fédérées ou locales ne peuvent les ignorer et les traiter par le mépris ou la condescendance.

Les organisations syndicales seront reçues ensemble jeudi 10 AVRIL 2008 au Ministère de l'Agriculture.

Pour la délégation CGT MSA
Gérard VERGER
Responsable Fédéral